

# TARIFS ET CURSUS ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019



## FRAIS DE DOSSIER

> 200 euros pour les frais de dossier (une seule fois pour tout le cursus).

## FRAIS DE SCOLARITÉ

			Solde (2)		
	Coût total (1)	Arrhes	1 VERSEMENT	3 VERSEMENTS	6 VERSEMENTS
1ère année L1 préparatoire PRÉPA ART	5 800€	450 €	5 350€	1 870€	980€

### Cycle de Design Graphique

2ème année L2 de spécialisation	6 850€	750 €	6 100€	2 140€	1 120€
3ème année L3 de spécialisation	7 100€	750 €	6 350€	2 220€	1 170€
4ème année M1 de spécialisation (3)	7 700€	750 €	6 950€	2 430€	1 270€
5ème année M2 Alternance (4)	-	-	-	-	-

### Cycle de Design d'espace - Architecture d'intérieur

2ème année L2 de spécialisation	6 850€	750 €	6 100€	2 140€	1 120€
3ème année L3 de spécialisation	7 100€	750 €	6 350€	2 220€	1 170€
4ème année M1 de spécialisation (3)	7 700€	750 €	6 950€	2 430€	1 270€
5ème année M2 (5)	7 700€	750 €	6 950€	2 430€	1 270€

### Cycle de BD / Illustration

2ème année L2 BD / Illustration	6 300€	750 €	5 550€	1 940€	1 020€
3ème année L3 BD / Illustration	6 600€	750 €	5 850€	2 050€	1 070€
4ème année M1 BD / Illustration (3)	7 700€	750 €	6 950€	2 430€	1 270€

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- (1) Frais de scolarité en euros. Tarifs 2018/2019. Les tarifs sont revus annuellement.
- (2) Règlement en 1 versement le 15/07, en 3 versements les 15/07, 15/09 et 15/11, en 6 versements les 15/07, 15/09, 15/10, 15/11, 15/12 et 15/01.
- (3) Le titre est certifié Niveau II - RNCP - JO du 05 août 2017
- (4) Frais de formation pris en charge par l'entreprise / Contrat de professionnalisation Statut de salarié.
- (5) Le titre est certifié Niveau I - RNCP

**FRAIS DE REPROGRAPHIE**

Les frais de reprographie sont de 170 euros pour les cycles Design Graphique et Design d'Espace et de 150 euros pour le cycle BD / Illustration.

**SÉCURITÉ SOCIALE**

Une réforme sur une cotisation vie étudiante est en cours, nous nous tenons à votre disposition pour toute information.

**ADMISSION**

Les admissions se font suite à un entretien obligatoire avec la direction.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles.

**L'inscription n'est effective qu'après le versement des arrhes et des frais de dossier.**

**CONDITION DE REMBOURSEMENT**

Les frais de dossier de 200 euros ne sont pas remboursables.

Les arrhes : En cas de désistement, Le remboursement de 50% des arrhes est possible au plus tard le 31 mai à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Le report d'un commun accord entre les parties est possible sur l'année universitaire suivante. En cas d'échec au Baccalauréat, l'inscription peut être soit reportée d'une année académique, soit annulée. Dans ce dernier cas, sous réserve de présentation des justificatifs correspondants, le remboursement des arrhes versées pourra être demandé jusqu'au 4 septembre de l'année d'inscription.

Si un étudiant est admis dans un cursus en MANAA ou BTS de design au sein d'un établissement public ou privé sous contrat avec l'État, les arrhes de scolarité seront intégralement remboursées sur production d'un certificat de scolarité de cet établissement public, ce jusqu'au 4 septembre de l'année d'inscription.

**Les conditions particulières détaillées seront remises et explicitées lors du rendez vous d'admission.**

**PROGRAMMES AXE SUD MARSEILLE 2018/2019**

